

Le Droit de Savoir

Nouvelle Fiche de signalement

Nouvelle procédure de signalement

Que vous soyez victime ou témoin d'une agression, d'un conflit avec un-e usager-e ou un-e agent-e PE, d'un accident, d'un malaise, d'une atteinte aux locaux, mais aussi d'un mal être professionnel (surcharge de travail, mauvaises relations au travail, fortes exigences émotionnelles, conflits de valeur etc.), d'une situation de harcèlement, de discrimination, d'un suicide ou d'une tentative, une nouvelle procédure de signalement de ces événements a été mise en place.

Depuis le 14 janvier, dans votre bureau métier, un nouveau lien est disponible pour effectuer votre déclaration.

Placement Prestations Recouvrement RH **Autres**

- ▶ Activités et Pilotage Conseillers
- ▶ Authentification des Données Environnement BNPAD (PRF_BNPAD_MANAGER / 00)
- ▶ BUDI - Base Unique de Documentation et d'Information
- ▶ Bilan Carbone
- ▶ CAROE - Environnement CAROE Production (PRF_CAROE_CGVREG / 00)
- ▶ Carte Heuristique du Pilotage
- ▶ Catalogue Offre de services PE et Partenaires
- ▶ Consultation Attestations Employeurs
- ▶ Consultation DUDE PROD_ Profil ASSEDIC
- ▶ DISI
- ▶ Déclaration d'un évènement : Fiche de signalement
- ▶ E-satis résultats de satisfaction

Le signalement concerne un(e) ?

- Agression / Conflit
- Suspicion de harcèlement
- Situation de discrimination
- Accident de personne (Agent PE)
- Mal-être lié à l'activité professionnelle
- Suicide (dont menace et tentative)
- Evènement lié aux biens et/ou aux locaux

En cliquant sur le motif, vous aurez les écrans de saisie. Vous pouvez aussi joindre des pièces complémentaires.

Selon le motif et les personnes concernées, votre fiche sera adressée soit au service Sécurité, soit au service QVT.



Le CHSCT n'est pas automatiquement informé par la direction (contrairement à leur obligation). **N'hésitez donc pas à communiquer vos fiches**, dont vous avez été victime ou témoin **aux membres SNU** à myriam.ziati@pole-emploi.fr ou marie.seillier01@pole-emploi.fr ou celui des CHSCT CHSCT.HNormandie@pole-emploi.fr ou CHSCT.BNormandie@pole-emploi.fr.